

Séminaire les techniques de plaidoirie

Tunis le 4 mars 2020

Durée : 7 heures

Lieu : Salle de conférence, Hôtel L'Acropole, Lac I, Tunis

PROGRAMME:

9h00- 9H15 : Ouverture de l'événement

SESSION MATINALE :

9h 15- 10h 45 : Introduction à la plaidoirie :

(Présentation par le **Bâtonnier Pascal CRÉHANGE** avec interventions et regards croisés de Me **Chedly Ben YOUNES**, Me **Martin PRADEL** et Me **Antoine ORY**)

- Histoire de la plaidoirie
- Les qualités à acquérir pour plaider
- Comment élaborer une plaidoirie (préparation, type de défense et tâches préliminaires, plan de la plaidoirie)
- Le prononcé de la plaidoirie (présentation, gestuelle, usages d'audience, gestion de l'espace et du temps)

10h45 à 11h :Pause café

11h- 12h30 : La plaidoirie en matière pénale

(Présentation par Me Antoine ORY avec interventions et regards croisés de Me Chedly Ben YOUNES, Me Martin PRADEL et le Bâtonnier Pascal CRÉHANGE)

11h- 11h40 : Interventions de Maitre Antoine ORY

- Les techniques de plaidoirie en matière pénale
- Exercices pratiques (improvisation – défense d'une thèse et d'une antithèse)

11h40- 12h : Intervention de Maitre Martin PRADEL

- La déontologie de l'avocat plaidant en matière pénale

12h-12h30 :Intervention de Maitre Chedly BEN YOUNES

- Astuces pratiques permettant à l'avocat de surmonter la difficulté liée à la quantité énorme des affaires inscrites dans l'ordre du jour de l'audience obligent parfois les magistrats à ne pas laisser aux avocats le temps nécessaire pour présenter leur plaidoirie, à un tel point qu'on prévoit une suppression de cette pratique (Me Chedly Ben YOUNES)

12h30- 14h : Pause déjeuner

SESSION DE L'APRES MIDI

14h- 15h30 : La plaidoirie en matière civile et commerciale (Présentation par Me Martin PRADEL et le Bâtonnier Pascal CRÉHANGE avec interventions et regards croisés de Me Chedly Ben YOUNES et Me Antoine ORY)

- La préparation du dossier
- Comment cerner le magistrat ? (analyse de sa jurisprudence, avis des confrères locaux, indicateurs d'audience)
- Les techniques de plaidoirie en matière civile et commerciale
- La déontologie de l'avocat plaidant en matière civile et commerciale (Me Martin PRADEL)

15H30-15h45 : Pause café

16h- 17h : Quel avenir pour la plaidoirie en Tunisie ? (Présentation par Me Chedly Ben YOUNES)

Clôture de la journée